

**Emplois et procédure d'affectation des enseignants du second degré
dans les établissements d'enseignement supérieur pour la rentrée 2019
2^{ème} campagne**

Composante	Discipline 2nd degré	Référence
IUT A – Département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)	Economie-Gestion	0106

Profil court à publier : Enseignant ou enseignante du second degré en Economie - Gestion

Enseignement :

- **Filières de formation concernées :**

L'enseignant ou l'enseignante assurera des cours d'économie, gestion, management au sein du département GEA. Ces cours sont destinés principalement à des étudiants de formation initiale 1^{ère} et 2^{ème} année, il ou elle peut également être amené.e à enseigner pour des formations plus spécifiques type Apprentissage, Enseignement à distance avec regroupement (EADR), Formation continue ou au sein des licences professionnelles portées par le département (Collaborateur Social et Paie, Assistant Gestionnaire de Flux Internationaux).

- **Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :**

L'enseignant ou l'enseignante en économie/gestion travaillera en collaboration avec plusieurs enseignants titulaires du département et une équipe de vacataires. Il ou elle prendra en charge des enseignements de la première à la troisième année (DUT et Licences professionnelles), enseignements portant autant sur l'économie que le management, la stratégie d'entreprise ou la gestion.

Il ou elle pourra notamment prendre en charge les cours de :

- Méthodologie et management de gestion ;
- Stratégie d'entreprise ;
- Economie ;
- Management des entreprises ;
- Contrôle et gestion prévisionnelle ;
- Travaux d'inventaire ;
- Tableaux de bord ;
- Comptabilité générale ;
- Etc...

Sa capacité à donner des cours en anglais sera un réel atout dans la perspective de prise en charge d'enseignements pour le groupe mention Européenne 1^{ère} et 2^{ème} année.

L'enseignant ou l'enseignante participera également aux semaines de synthèse (jeu d'entreprise) en 1^{ère} et 2^{ème} année. Il ou elle pourra enfin être amené.e à participer aux activités transversales du département : suivi d'apprentis, de stagiaires de formation initiale ou de licences professionnelles, participation au Projet Personnel et Professionnel des étudiants... Il ou elle devra aussi participer aux temps plus institutionnels organisés en interne au département notamment les pré-jurys en fin de semestres, conseils de département et conseils restreints.

Enfin l'enseignant ou l'enseignante devra prendre en charge une responsabilité administrative dans le cadre de la formation initiale (gestion de formations, de modules spécifiques...), des activités internationales, ou des actions de professionnalisation.

Contacts :

<u>Enseignement :</u>	Aurélia LAMY, chef de département GEA Téléphone : +33 (0)3 28 77 84 71 Courriel : aurelia.lamy@univ-lille.fr
<u>Administratif :</u>	Bureau : Recrutement-Mobilité enseignants Téléphone : +33 (0)3 62 26 95 39 / +33 (0)3 62 26 95 47 / +33 (0)3 62 26 95 38 Courriel : recrutement-mobilite-enseignants@univ-lille.fr Site internet : https://www.univ-lille.fr/universite/travailler-a-luniversite/

Ce poste est ouvert aux personnes en situation de handicap.

Afin de déposer votre candidature, il convient de vous rendre sur le site de l'université de Lille où vous pourrez prendre connaissance des conditions de recevabilité, des modalités d'inscription et de dépôt des candidatures.